



---

**Proposition d'organisation d'un marché de prévente pour limiter au maximum les risques de transmission du virus directement d'individu à individu ou indirectement via le matériel.**

## **CONSIGNES DE PROTECTION A METTRE EN PLACE SUR LE LIEU DE VENTE**

---

L'interdiction des marchés ouverts a été annoncée. Sur conseil des maires, les préfetures pourront cependant émettre des dérogations pour les quartiers ou les communes dans lesquels les marchés sont le lieu principal d'approvisionnement alimentaire.

Afin d'éviter la propagation des virus tout en permettant le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire du pays, les précautions suivantes sont à respecter pour vous protéger et protéger les autres.

>> [SITE GOUVERNEMENTAL D'ALERTE SUR LE COVID-19](#)

**OBJECTIF :** Octroi d'une dérogation de la préfecture via une demande du maire de Ramonville en vue d'organiser un marché de prévente à Ramonville

La salle de distribution est équipée de toilettes et du nécessaire pour se laver les mains

- Venir seul sans enfant ni personne fragile
- Prévoir un panier ou chariot assez grand pour faire un seul trajet
- Ne rien toucher : barrières, clôtures de sécurité, matériel des stands, produits autres que les siens
- Dès que les produits sont récupérés sur un stand, passer au suivant sans s'attarder afin d'éviter l'attente.
- Marquage des différents emplacements producteurs et des distances de sécurité

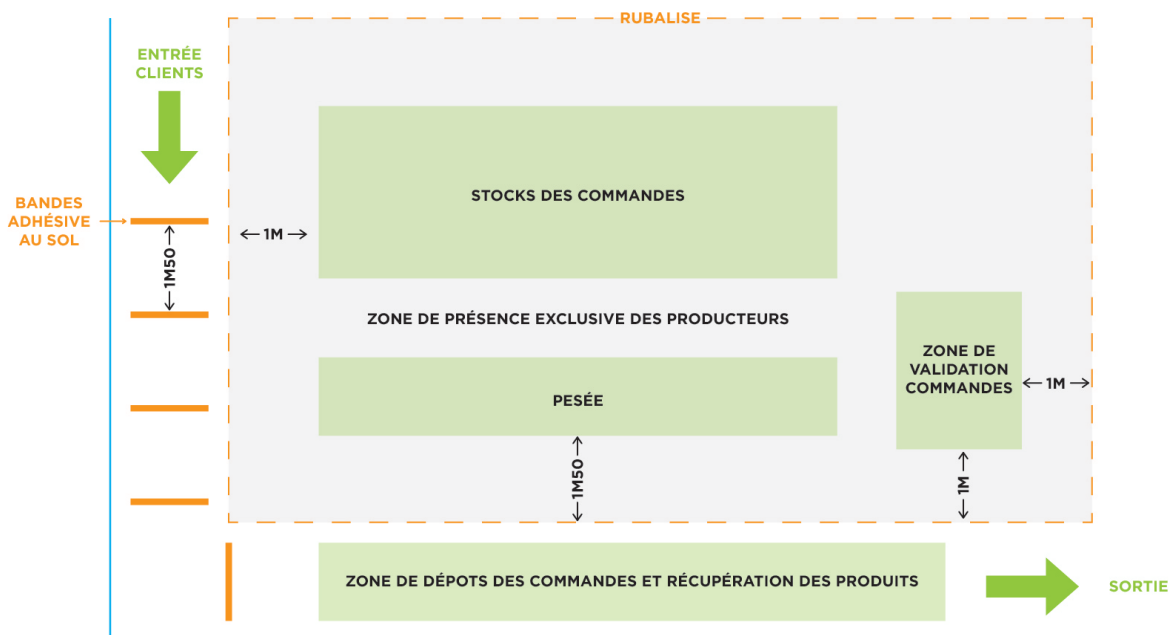
## AVANT LE MARCHE DE PREVENTE

### COTE PRODUCTEURS :

- Préparation des commandes en privilégiant la manipulation des denrées par une personne respectant les gestes barrières en vue de limiter au maximum les risques de transmission du virus directement d'individu à individu ou indirectement via le matériel.
- Lire le plan des emplacements dédié aux producteurs envoyé par mail par les organisateurs
- Arriver au moins une heure avant la distribution afin d'installer le stand comme sur le schéma et placer les commandes par ordre alphabétique
- Les producteurs **devront porter des gants et des masques** lors du marché (éventuellement fournis par caracole, en tissu)
- Suivre l'ordre préétabli d'arrivée au lieu de distribution envoyé par mail par les organisateurs

### MISE EN PLACE DU STAND :

## PROPOSITION D'ORGANISATION D'UN STAND EN PRÉ-COMMANDE



Le 27/03/20

- Chaque stand doit prévoir une organisation stricte : voir schéma joint
- Les commandes porteront une étiquette avec le nom du client et seront classées par ordre alphabétique, placées dans la « zone de dépôts des commandes et récupération des produits ». Cette zone sera réapprovisionnée après chaque passage de 5 clients, en arrêtant la file d'entrée des clients.
- Les producteurs resteront cantonnés dans la « zone de présence des producteurs » d'où ils guideront les clients dans le repérage de leur commande. Ce sont les producteurs qui placent les produits dans la « zone de dépôts des commandes et récupération des produits », par ordre alphabétique au fur et à mesure

## AVANT LE MARCHÉ DE PREVENTE COTE BENEVOLE :

### JOUR J-1 voir plan

- Organiser la salle pour éviter que les producteurs et les bénévoles ne se côtoient de trop près dans la préparation des emplacements
- Marquer le sol pour les stands avec la rubalise et les craies. Chaque bénévole aura son matériel
- Prévoir un seul sens de circulation global pour l'ensemble du marché : marquage au sol avec sens de la marche et traits au sol espacés de 2 mètres dans les allées – à respecter par les clients même s'ils doivent rallonger leur parcours,
- Espacement de **3 à 5 mètres entre chaque stand et entre chaque rangée,**
- Le stand sera composé d'une zone interface entre le producteur et le client délimité par la rubalise. Dans cette zone réservée aux producteurs (et bénévole si celui-ci est accompagné) on trouvera :
  - Une zone de stocks des colis à distribuer accessible uniquement par le producteur
  - Les autres zones sont dédiées aux consommateurs qui prennent les produits commandés.

### LE JOUR J avec le plan à l'arrivée des producteurs :

- A l'entrée, Une personne s'occupe d'imprimer et d'afficher :
  - Les consignes de sécurité (document des 5 gestes)
  - Le plan de la salle
- Deux personnes qui seront dans la salle indique aux producteurs leurs emplacements

### LE JOUR J avec le plan quand les consommateurs arrivent :

Au moins 4 bénévoles nécessaires (chaque bénévole dispose d'un exemplaire de la liste de inscrits avec ce qu'ils ont commandé) :

- Ouverture de la salle et fermeture par une même personne qui garde les clés

Le 27/03/20

- Besoin d'un bénévole mobile sur le parking pour appeler par ordre alphabétique les personnes à prendre place dans la queue extérieure de la salle.
- Besoin d'une personne en poste fixe à la porte d'entrée vitrée. Elle assure le timing entre les entrées et les sorties, elle vérifie l'identité des personnes (sans manipuler la Carte Nationale d'identité) afin de valider la conformité avec les créneaux horaires et la liste alphabétique
- Besoin d'une personne au niveau de l'entrée entre l'extérieur et la grande salle pour indiquer aux personnes de se laver les mains et d'une personne dans la salle pour faire respecter les consignes et le sens de circulation.

#### FIN DE LA DISTRIBUTION COTE PRODUCTEURS :

- A la fin de la distribution, les producteurs sortent du plus prêt au plus éloignés

#### FIN DE LA DISTRIBUTION COTE BENEVOLE :

- Nettoyage du site avec détergents avec des gants et des masques
- Nettoyer les tables, les poignées de portes, les balais

### RAPPEL DES 5 GESTES BARRIERES

#### DES GESTES SIMPLES ET SYSTEMATIQUES :

- Se laver les mains très régulièrement (gel hydroalcoolique en cas d'absence de point d'eau avec du savon)
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts

**En cas de symptômes (toux, fièvre) qui font penser au Covid-19 : rester à domicile, éviter les contacts, appeler un médecin avant de se rendre au cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de ma région. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appeler le SAMU-Centre 15.**